

Demande d'affiliation d'une association scolaire à l'Usep et à la Ligue de l'Enseignement



Du 1er septembre au 31 août
2024/2025
AFFILIATION PARCOURS 3

Nom de l'association _____

Adresse du siège social _____

Code postal _____
Ville _____

Téléphone _____

N° RNA _____

Email _____

Site internet _____

Coordonnées des responsables

PRESIDENT.E OU REPRESENTANT.E LEGAL.E

Nom d'usage _____

Prénoms _____

Civilité _____ Monsieur _____ Madame _____ Date de naissance _____

Adresse _____
Code postal _____
Ville _____

Téléphone _____

Email _____

TRESORIER.E

Nom d'usage _____

Prénoms _____

Civilité _____ Monsieur _____ Madame _____ Date de naissance _____

Adresse _____
Code postal _____
Ville _____

Téléphone _____

Email _____

SECRETAIRE

Nom d'usage _____

Prénoms _____

Civilité _____ Monsieur _____ Madame _____ Date de naissance _____

Adresse _____
Code postal _____
Ville _____

Téléphone _____

Email _____

CORRESPONDANT.E (pour les échanges avec la fédération)

Président.e _____ Trésorier.ère _____ Secrétaire _____ Autre personne : _____

Nom d'usage _____ Prénom _____

Date de naissance _____ Téléphone _____

Mail _____

Adresse _____
Code postal _____
Ville _____

Caractéristiques

Votre association a été déclarée le _____

Votre association intervient-elle ?

En Quartier Politique de la Ville	Oui	Non
En Zone de Revitalisation Rurale	Oui	Non
En Cité éducative	Oui	Non

Votre association est :
Une association d'école (une seule école)

Code UAI (RNE) de l'école _____

Nom de l'école _____

Une association d'écoles (Groupe scolaire, RPI, RPC)
Indiquez le code UAI (RNE) de chaque école (si vous avez plus d'écoles rattachées, prenez contact avec le comité Usep départemental)

Ecole 1 : Code UAI (RNE de l'école)

Nom de l'école _____

Ecole 2 : Code UAI (RNE de l'école)

Nom de l'école _____

Ecole 4 : Code UAI (RNE de l'école)

Nom de l'école _____

Ecole 5 : Code UAI (RNE de l'école)

Nom de l'école _____

Une association de coordination

Composition du comité directeur

(cf. article 8 des statuts de l'association Usep)

Nombre d'adultes élu.e.s _____

dont nombre de non enseignant.e.s _____

Nombre d'enfants élu.e.s _____



Fédération sportive scolaire de
la ligue de l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire
www.laligue.org

Vie sportive

Précisez si le projet et les activités Usep sont inscrits au projet d'école.
Oui Non

Honorabilité des licenciés Adulte

En respect des obligations des fédérations sportives sur la vérification d'honorabilité des adhérents titulaires d'une licence Usep, nous rappelons que l'Usep transmet aux services de l'Etat tous les éléments constitutifs afin de procéder au contrôle d'honorabilité au sens de l'article L 212-9 du code du sport.

Assurance de l'association scolaire

L'affiliation de l'association à la Ligue de l'enseignement et à l'APAC permettent à l'association Usep ou à l'association scolaire et à leurs membres licenciés Usep de bénéficier gratuitement de la « MULTIRISQUE ADHERENTS ASSOCIATION » de l'APAC garantissant la responsabilité civile de l'association personne morale, ses risques divers, la Responsabilité civile et l'Individuelle Accident de ses adhérents.

Dans le cadre du système déclaratif en vigueur qui contractualise la relation assurance entre l'APAC et l'association Usep, il est vivement conseillé de compléter la fiche diagnostic spécifique APAC/Usep.

Par ailleurs, la fiche diagnostic reste nécessaire pour la validation de vos assurances concernant les activités hors temps scolaire, telles qu'accueil de loisirs, activités péri-scolaires, activités avec accueil de public (bals, kermesses)etc. Aucune attestation d'assurance (exemples : occupation de locaux occasionnels, responsabilité civile d'une action) ne pourra être délivrée par les services de l'APAC en l'absence du retour de cette fiche diagnostic dûment remplie.

- J'atteste accepter les conditions d'affiliation de l'association et avoir pris connaissance de la notice descriptive de la Multirisque Adhérents Association et du document d'information correspondant qui m'ont été remis,

- J'atteste avoir noté que les garanties d'assurance prendront effet au plus tôt le jour de réception du dossier d'affiliation de l'association par la Délégation départementale.

Si l'effectif de l'association est égal à l'effectif de l'établissement, cette dernière bénéficie sur simple demande du directeur, sans cotisation supplémentaire, de la garantie « contrat d'établissement » pour l'ensemble des activités à l'intérieur et à l'extérieur de cet établissement : responsabilité civile, assistance juridique, accidents corporels, biens des personnes et assistance aux personnes.

(Pour Mayotte, Nouvelle Calédonie, Polynésie et Wallis et Futuna, L'affiliation à la Ligue ne procure pas de garanties d'assurances. Il vous appartient de faire le nécessaire pour souscrire les garanties d'assurance obligatoires ou nécessaires afin de protéger votre association et ses membres).

Signature du demandeur

La date de début de votre affiliation à l'Usep pour la saison 2024/25 sera la date à laquelle le comité Usep départemental aura validé votre dossier. A partir de cette date vous pourrez demander la délivrance de licences Usep.

J'atteste avoir reçu l'autorisation des responsables de l'association de communiquer leurs informations personnelles dans ce document.

Nom, date et signature



Les données à caractère personnel recueillies par La Ligue de l'enseignement font l'objet de traitements dont les finalités sont les suivantes : Réception et gestion de la demande d'inscription / Gestion du processus d'affiliation de l'Association / Gestion de l'adhésion des membres de l'association / Suivi et amélioration de la relation partenariale / Transmission d'informations sur les services et prestations de La Ligue de l'Enseignement / Respect de l'obligation de lutte contre la fraude, le blanchiment d'argent et la lutte contre le terrorisme.

Vous disposez des droits suivants sur vos données personnelles que vous pouvez exercer à tout moment à l'adresse suivante: dpo@laligue.org : Droit d'accès et de rectification / Droit de suppression / Droit d'opposition / Droit à la portabilité de vos données / Droit à la limitation des données personnelles / Droit de retirer votre consentement / Droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL / Droit de ne pas faire l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé des données.



VALIDATION DEPARTEMENTALE

Tampon dateur de réception du dossier par le service affiliation

Date de validation de la première affiliation

N° d'affiliation